

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») sont applicables à toute commande photographiques ou réservation de cours, stages et formations photographiques à Madame Isabelle SCHMITT, photographe exerçant sous un statut d'artisan, Siret n° 433 824 364 00031 (Code APE/NAF 74.20.Z), et dont l'activité est établie 23, rue Camille Desmoulins 75011 PARIS, exploitant le site Internet accessible à l'adresse : <http://www.pouponstar.com> (ci-après « Le Site »)

Contenu du site :

Sur son site, Mme Isabelle SCHMITT propose différentes formules de prestations photographiques et d'encadrement pédagogique en lien avec la photographie (ateliers, stages photographiques).

Toute navigation ou utilisation du présent site, quel que soit le contenu exploré, implique l'adhésion aux présentes conditions générales. Les présentes conditions générales prévalent sur celles qu'auraient éventuellement développées les participants aux formations pour leur propre activité professionnelle, et constituent le seul lien contractuel pour toute commande passée par Internet ou à distance, quel qu'en soient l'objet et la durée.

Conditions de vente

Le client consent sans aucune réserve à être photographié(e), ainsi que son enfant, par un photographe de Pouponstar.

La prestation photographique est composée d'une série de photographies à l'exclusion de toute autre chose. Le client accepte les conditions d'utilisation de la société Pouponstar telles que spécifiées dans les conditions d'utilisation.

En nous confiant vos coordonnées, nous nous engageons à ne jamais les communiquer.

*** Information obligatoire pour vous informer de l'ouverture de votre espace privatisé** en application de l'article 27 de la loi 78-17 du 06/01/1979 les informations ci-dessus , qui peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification de vos données personnelles.

En aucun cas la responsabilité de l'établissement ou le client est photographié ne saurait être engagé dans la présente prestation.

Conditions d'utilisation de votre espace privatisé

- Lors de la première connexion avec votre code d'accès, votre espace privatisé sera alors accessible.
- Une adresse e-mail valide est indispensable pour pouvoir consulter vos photos.
- Votre code d'accès vous sera envoyé automatiquement par courrier électronique (e-mail) à l'adresse indiquée sur ce formulaire dès que vos photographies seront mises en ligne dans votre Espace Privatisé.

- Vous nous autorisez à utiliser votre adresse postale, votre adresse électronique (e-mail) et votre numéro de téléphone portable pour vous communiquer toute information relative à la consultation et aux produits personnalisés présents dans votre Espace Privatisés sur le site.
- Vous autorisez expressément Pouponstar à créer les visuels des produits personnalisés avec les photos de votre bébé et à les mettre en ligne sur son site dans votre Espace Privatisé à tout moment.
- L'accès à votre Espace Privatisé a une durée limitée et est soumis aux règles d'utilisation définies par Pouponstar.
Pouponstar se réserve le droit de réduire le temps de mise en ligne et/ou de désactiver les comptes à tout moment sans avoir à apporter de justification.
Vous reconnaissez expressément que sa désactivation ne peut constituer un quelconque préjudice. Vous pouvez également demander que les photographies de votre reportage soient retirées du site de votre espace Privatisé à tout moment sur simple demande auprès de notre service client.

Vos photos et produits personnalisés sont disponible ensuite sur la galerie de Pouponstar.com pour une durée limitée.

Les ateliers et stages photographiques

- **Définitions**

Les ateliers ou cours sont des ateliers de formation « sur le terrain », d'une durée d'environ 3 h, organisés par Mme Isabelle SCHMITT dans différents lieux présentant un intérêt photographique et pédagogique, et dont elle a une parfaite connaissance. Aucune prestation de transport, d'hébergement ou de restauration n'est souscrite par les participants à Mme Isabelle SCHMITT.

Les stages sont des formations sur le terrain, d'une durée de 2 à 4 jours, organisés par Mme Isabelle SCHMITT dans différents lieux présentant un intérêt photographique et pédagogique, et dont elle a une parfaite connaissance. Aucune prestation de transport, d'hébergement ou de restauration n'est souscrite par les participants à Mme Isabelle SCHMITT. Toute prestation réservée et payée à un tiers échappe à l'application des présentes CGV et aux liens contractuels entre Mme Isabelle SCHMITT et les participants.

Les Participants souhaitant participer sont invités à lire attentivement les descriptions, et notamment :

- À vérifier que leur santé ne les empêche pas d'en suivre le déroulement, notamment si les programmes prévoient de longues marches ou des conditions de prises de vue présentant des particularités (flash de studio etc.)
- Qu'ils disposent des pré-requis nécessaires, lorsque les stages photos ou ateliers sont décrits comme convenant aux photographes disposant déjà de certaines compétences techniques.
- Qu'ils disposent du matériel nécessaire pour suivre le stage ou atelier, le prix de la formation n'incluant pas la location ou le prêt de matériel photographique.

En cas de doute, les Participants sont invités à contacter Mme Isabelle SCHMITT AVANT de valider leur inscription, afin de s'assurer que la formation envisagée correspond à leur niveau de compétence et à leurs besoins.

- **Nombre de participants**

Mme Isabelle SCHMITT déterminera, pour chaque stage ou atelier, le nombre minimal et le nombre maximal de participants, en fonction de critères liés notamment à la qualité de l'enseignement, aux lieux parcourus, à la nature des sujets photographiés, etc. Ses décisions à cet égard sont sans appel.

Mme Isabelle SCHMITT informera les participants dès qu'un stage ou un atelier a suscité suffisamment d'inscriptions et peut donc être confirmé.

Si l'un des stages ou ateliers ne rassemble pas suffisamment de participants, il fera l'objet d'une annulation par Mme Isabelle SCHMITT (voir infra, « Commandes, modalités de paiement et droit de rétractation »).

Cette annulation interviendra :

- Au plus tard 15 jours avant la date de début pour les stages de 3 jours et plus
- Au plus tard 72 heures avant le début de l'atelier pour un atelier de 3 heures.

Intervention d'une structure tierce

Tout stage qui inclurait des prestations de transport, d'hébergement et de restauration impliquera obligatoirement l'intervention d'une structure tierce (agence de voyage, chambre d'hôte, hôtel, loueur de véhicule, etc.), légalement habilitée à intervenir.

Dans une telle hypothèse, la description du stage mentionnera de façon expresse la partie du prix TTC qui concerne la formation elle-même, et la partie du prix, également TTC, qui doit être payée par le Participant directement à la structure chargée d'organiser le transport et/ou l'hébergement.

Lorsque la description du stage ne comprend aucune mention relative à l'hébergement, au transport ou à la nourriture, les participants doivent s'organiser individuellement pour trouver un logement et se déplacer vers et pendant le stage.

Prix

Les prix indiqués sur le site pour les contenus payants sont exprimés en euros, toutes taxes comprises pour les seules prestations ou les seuls services proposés par Mme Isabelle SCHMITT. Lorsque des services connexes sont proposés par des tiers (voir infra), les présentes conditions ne règlent pas les relations contractuelles entre le tiers et les participants à la formation.

Les ateliers ou stages doivent être payés par virement (RIB sur demande après contact avec Mme Isabelle SCHMITT) ou par chèque envoyé à :

Mme Isabelle SCHMITT – 23, rue Camille Desmoulins – 75011 PARIS – France

Le Participant veillera à prendre préalablement contact avec Mme Isabelle SCHMITT pour vérifier que des places restent disponibles pour l'atelier ou le stage convoité, et pour obtenir les précisions nécessaires, événement par événement. Les modalités d'envoi du paiement lui seront alors communiquées.

Toute commande passée pour une formation, un atelier ou un stage donnera lieu à l'établissement d'une facture. Le Participant s'engage à communiquer des informations complètes et à jour en vue d'établir cette facturation. Il sera seul responsable des conséquences de toute erreur ou omission dans la transmission de ses coordonnées de facturation.

En cas de paiement par chèque, l'inscription ne sera définitivement validée qu'après l'expiration d'une période de 15 jours à compter de l'encaissement. Aucun paiement par chèque ne sera dès lors accepté pour un stage commençant moins de 20 jours après l'inscription (tenant compte du temps nécessaire à l'encaissement du chèque et aux délais des oppositions bancaires).

Commandes, modalités de paiement et droit de rétractation – Annulations et conséquences

- **Modalités de réservation**

Les modalités de paiement varient selon la nature de la formation souhaitée :

- Ateliers de 3h : l'intégralité du prix de l'atelier doit être payée par le Participant au moment de sa réservation.
- Stages de 3 ou 4 jours : le Participant paiera un acompte de 30% au moment de sa réservation, et le solde au plus tard 30 jours avant le début du stage.

Le Participant transmettra un bon de réservation relatif à l'atelier ou au stage convoité.

- **Droit de rétractation**

Le paiement de l'acompte atteste d'un engagement du Participant qui ne pourra se rétracter que dans le délai de 14 jours prévu par le Code de la consommation (Art. L221-12 du Code de la Consommation) à compter du paiement de l'acompte. Au-delà de ce délai, l'intégralité du prix de la formation sera due.

Lorsque l'inscription se fait pour un stage débutant moins de 14 jours après le paiement de l'acompte, le Participant sera invité à renoncer expressément à l'application de ce délai.

En cas d'exercice valable du droit de rétractation, le Participant adressera un courrier recommandé au à l'adresse suivante :

Madame Isabelle SCHMITT
Photographe
23 , rue Camille Desmoulins
75011 PARIS

Les montants payés par le Participant seront intégralement remboursés dans le délai légal maximum de 14 jours.

- **Annulation pour insuffisance de participants**

Les stages et ateliers peuvent en outre faire l'objet d'une annulation en cas d'insuffisance de participants. En cas d'annulation faute d'un nombre suffisant d'inscrits, les paiements effectués par les inscrits seront intégralement remboursés dans les 48h de l'annulation officielle de la formation, par virement sur le compte de chacun des participants.

- **Annulation par les participants**
- **Annulation HORS cas de force majeure**

Toute annulation devra se faire par courrier recommandé avec accusé de réception, la date de prise en considération étant la date de la première présentation par la Poste.

En cas d'annulation par les participants déjà inscrits, les montants suivants seront retenus au titre de pénalités :

- Annulation d'un atelier de 3 heures :
 - Annulation plus de 21 jours avant le début du stage : aucune pénalité
 - Annulation entre 7 et 21 jours avant la date de l'atelier : pénalité de 30%, le solde étant remboursé au participant ou, de commun accord, report à une date ultérieure pour un atelier identique
 - Annulation moins 7 jours ou moins avant le début de l'atelier : pénalité de 100% du prix payé par le participant
- Annulation d'un stage de 3 ou 4 jours :
 - Annulation entre 30 jours et 11 jours avant le début du stage : pénalité de 30%
 - Annulation 10 jours ou moins avant le début du stage : pénalité de 100%

- **Force majeure**

Lorsqu'il aura été confirmé, du fait de l'inscription d'un nombre suffisant de participants, un stage pourra faire l'objet d'une annulation par Mme Isabelle SCHMITT pour un cas de force majeure répondant à la définition légale (événement indépendant de sa volonté, insurmontable et imprévisible, rendant impossible l'exécution de sa prestation). Dans ce cas, elle s'engage à prévenir le plus rapidement possible les participants inscrits et remboursera le montant des inscriptions dans un délai de 7 jours à compter de la survenance du cas de force majeure.

Un participant qui serait lui-même victime d'un tel cas de force majeure s'engage à prévenir le plus rapidement possible Mme Isabelle SCHMITT, en justifiant des circonstances qui l'empêchent de participer à la formation.

Droit d'auteur

Les photographies d'illustration du Site ainsi que l'ensemble des contenus qui y sont publiés, font l'objet d'un droit de propriété intellectuelle dont Mme Isabelle SCHMITT est seule titulaire.

Toute reproduction partielle ou totale de ces contenus sans l'autorisation de leur auteur est interdite, et pourra donner lieu à des poursuites judiciaires.

Toute reproduction partielle ou totale qui aurait été autorisée préalablement par l'auteur devra obligatoirement être accompagnée des mentions suivantes :

© Mme Isabelle SCHMITT / <http://www.pouponstar.com>

Assurance

Mme Isabelle SCHMITT a souscrit et maintenu en vigueur une assurance responsabilité civile couvrant les dommages dont elle pourrait être tenue pour responsable pendant la durée de la formation. Cette assurance ne fait pas obstacle à la couverture des participants eux-mêmes par leur propre police d'assurance prévoyance ou accidents pour les dommages qui les concernent, ainsi que de leur assurance responsabilité civile pour tous dommages qu'ils causeraient eux-mêmes à un tiers pendant la durée du stage.

Modification des CGV

Les présentes CGV pourront être modifiées à tout moment. Les modifications n'auront d'effet que pour l'avenir. Les inscriptions ou commandes passées en ligne antérieurement à la modification ne seront pas impactées par celle-ci, sauf le cas d'une modification légale ou réglementaire qui serait d'application immédiate. Dans ce dernier cas, si la modification entraîne une modification substantielle des conditions de paiement ou du déroulement du stage, Mme Isabelle SCHMITT en avertira les participants inscrits.

Loi applicable et attribution de compétence.

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher en priorité une solution amiable.

À défaut, le litige sera porté devant les juridictions françaises désignées conformément au Code de l'organisation judiciaire. Si le participant intervient lui-même en sa qualité de professionnel, une attribution de compétence territoriale est prévue, désignant les juridictions du siège de l'activité de Mme Isabelle SCHMITT pour tout litige quel qu'en soit la nature et sous réserve de compétences d'attribution spécifiques en vertu de la loi.